



POURSUITE DU PROJET PILOTE DE CIRCUIT TEMPORAIRE POUR LES AMATEURS DE VOITURES TÉLÉGUIDÉES

Saint-Basile-le-Grand, le 13 mai 2021 – Pour une deuxième année consécutive, les amateurs de voitures téléguidées pourront contrôler leurs bolides sur les pistes de vélo tout-terrain situées au parc du Ruisseau (rue Bella-Vista) qui leur seront réservées à raison de deux plages horaires par semaine. Ainsi, dès maintenant et jusqu'au début de la période hivernale, les mordus de voitures téléguidées peuvent s'adonner à leur passe-temps en toute sécurité les mardis de 14 h à 21 h ainsi que les dimanches de 9 h à 16 h.

Les voitures recommandées sont les modèles électriques avec suspension tout-terrain, alors que les modèles fonctionnant à l'essence et de type Nitro sont interdits. À noter que l'utilisation des voitures téléguidées doit se limiter aux pistes désignées et que les engins ne peuvent être utilisés en dehors du site. La Ville demande la collaboration de tous les usagers afin de respecter les consignes sur place pour le bien-être de tous.

Lors de la séance ordinaire du 3 mai dernier, le conseil municipal a officialisé la poursuite de ce projet pilote afin de permettre à la Municipalité de continuer son évaluation des impacts de ce type d'installations. Cette deuxième expérience permettra de recueillir des données concernant, entre autres, le niveau sonore et le taux de fréquentation, de même que les commentaires des usagers et des résidents avant d'aménager un circuit permanent sur son territoire.

Mesures en place en raison de la pandémie

Selon les mesures instaurées par la Santé publique afin de contrôler la pandémie, il est possible de pratiquer un sport individuel extérieur en conservant une distance de 2 mètres entre chaque individu présent. Les spectateurs ne sont pas autorisés et l'estrade n'est pas accessible, pour ainsi éviter des rassemblements. En zone rouge, les rassemblements extérieurs demeurent interdits entre personnes de bulles familiales différentes.

Un projet issu du budget participatif

Ce projet pilote a été élaboré dans le cadre du troisième processus de budget participatif en 2016. Une somme de 20 000 \$ avait été réservée pour un projet citoyen présenté par des jeunes de 10 à 17 ans et s'adressant au même public. Parmi les 10 projets proposés, c'est ce projet d'aménagement d'un circuit pour permettre aux amateurs de voitures téléguidées de s'exercer dans un milieu sécuritaire qui avait récolté le plus grand nombre de votes.

Source : Annabel Rousseau, agente de communications
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8111 | a.rousseau@villesblg.ca

Demandes médias

Stéphanie Plamondon, directrice
Service des communications et des relations avec les citoyens
450 461-8000, poste 8107 | s.plamondon@villesblg.ca